Sans initiative locale, pas de prospérité nationale.

ANNÉE 1898

NOTICE GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE

RÉDIGÉE PAR M. Moitié, Instituteur

SUR LA COMMUNE de Ignaucourt

APPARTENANT A l'Élève .... du cours ....

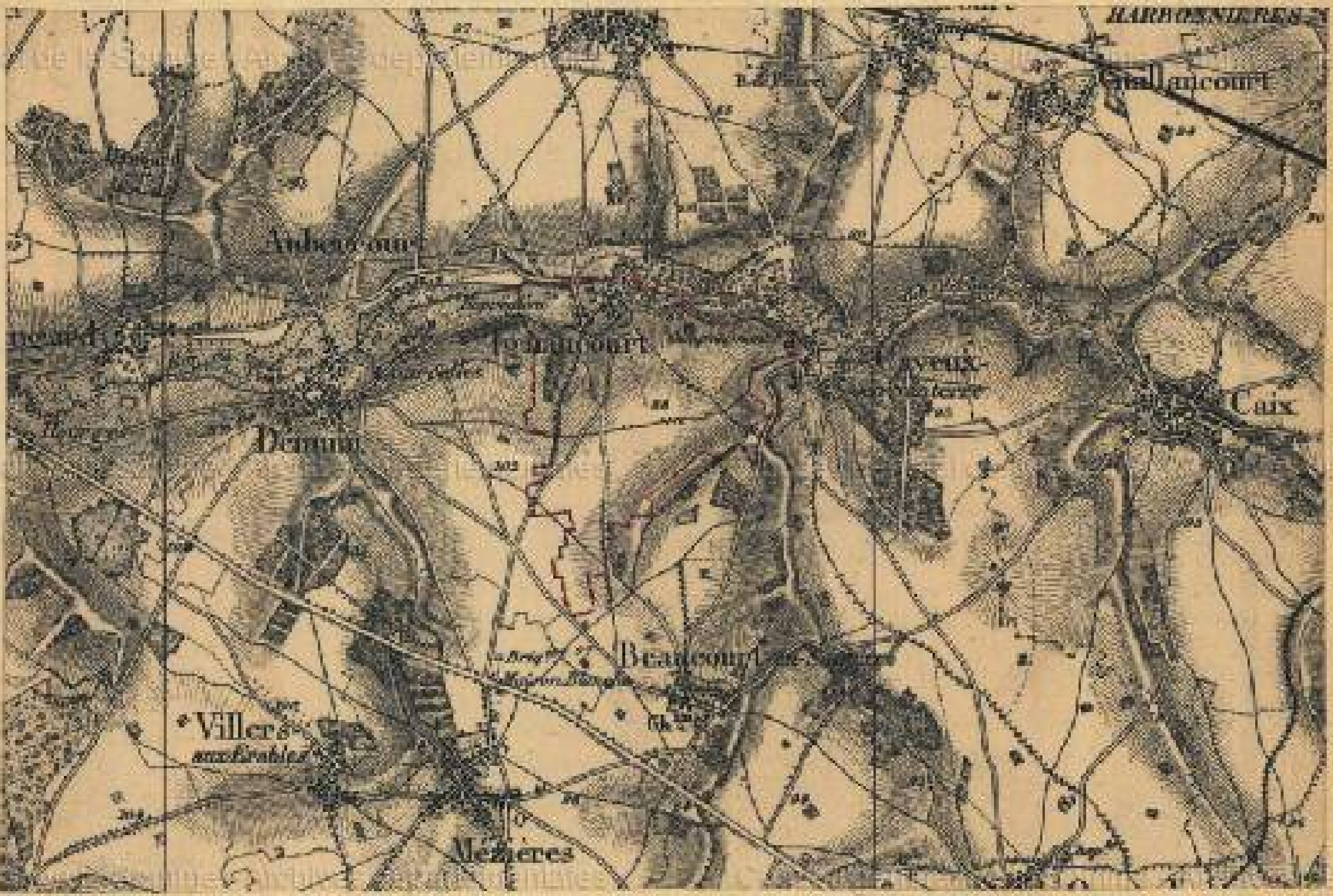

CARTE

IDÉE D'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

1. Étymologie; Anciennes formes du nom :

Ignaucourt, de Ignaldi curtis domaine d'Ignald ou de Ignicurtis, [illegible] domaine du feu. Ivrencourt 1251. Inaucort 1281. Ygnaucourt 1301. Hinnaucourt 1409. Ignaucourt 1482. Ygnocourt 1584 et 1696, [illegible]

2. Situation :

Ignaucourt est situé par 3° 14' de longit. E. et 49° 49' 36" de latit. N. à 10 K^m N.E. de Moreuil, chef-lieu de canton, à 23 K^m N. de Montdidier, chef-lieu d'arrondiss^t, à 24 K^m S.E. d'Amiens. Il se trouvait autrefois dans le Santerre partie de l'ancienne Picardie. Était de l'élection, du bailliage et de la prévôté de Montdidier. De 1792 à 1801, fit partie du canton de Harbonnières.

3. Communes limitrophes :

Les communes dont le territoire touche au sien sont: au N. Marcelcave arrond^t d'Amiens; à l'E. Cayeux en S^re; au S. Beaucourt en S^re; à l'O. Démuin et Aubercourt, canton de Moreuil.

4. Superficie et population totale :

La superficie du territoire est de 405 H^es. Elle était autrefois plus considérable qu'à la délimitation de 1792. La population n'est plus aujourd'hui que de 191 habitants.

Dressé par MM. A. COTTIN, inspecteur de l'enseignement primaire à Coulommiers, et G. BOURGOIN, professeur d'histoire et de géographie à l'École normale de la Seine, **le Cadre de cette Notice a été expérimenté dans plusieurs écoles** avant son impression. Il convient à l'immense majorité des communes, rurales et urbaines.

G. DELARUE, LIBRAIRE-ÉDITEUR, 5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS. — *Tous droits réservés.*

Conseil général de la Somme - Archives départementales

311

APERÇU HISTORIQUE

ORIGINES

32. Temps préhistoriques. Antiquité gauloise et gallo-romaine.

Ignaucourt est d'origine très ancienne. On a trouvé sur son territoire des silex taillés et polis ainsi que [illegible] [illegible] lieu dit [illegible] la [illegible] des grès en [illegible] un grand nombre de ces pierres. Lors du nivellement de [illegible], vers 1860, [illegible] la chapelle de [illegible] a mis à jour plusieurs [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible], consacrés aux divinités païennes [illegible] destinés au culte des divinités antiques.

MOYEN AGE

33. Époque gallo-franque. Époque féodale du IX[e] au XVI[e] siècle.

La [illegible] Ignaucourt [illegible] et ses seigneurs. En 1251 les habitants acquirent d'Enguerrand I[er] de Boves, en commun avec ceux de [illegible], [illegible] qui s'étend entre les [illegible] particulières de ces deux communautés. [illegible] d'Ignaucourt [illegible] [illegible] [illegible] la [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible] dont le nom est inconnu. La localité fut dévastée pendant la guerre de 100 ans, et ne fut pas plus épargnée par les Bourguignons au moment du sac de Nesle et de la marche de Charles le Téméraire sur Beauvais.

TEMPS MODERNES

34. Du XVI[e] siècle à la Révolution.

Les troubles de la Ligue se firent sentir à Ignaucourt. Au XVII[e] siècle [illegible] [illegible] une époque désastreuse. Lors de la [illegible] portée [illegible] des Espagnols, [illegible] fut totalement détruit. Ignaucourt [illegible] [illegible] que [illegible] la misère y fut si grande que les habitants durent [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pendant les années 1636, 1637 et 1638. C'est aussi probablement à cette époque que fut détruite la chapelle Saint-[illegible]. Ce nom est conservé au cadastre. Il ne paraît pas que la révocation de l'édit de Nantes ait eu son contre-coup à Ignaucourt.

TEMPS ACTUELS

35. Grands faits. Hommes remarquables, etc.

Ignaucourt n'a donné naissance à aucun homme remarquable. Il ne s'y est passé aucun fait que l'histoire ait enregistré. Seule une tradition [illegible] [illegible] valeur, dit que les [illegible] [illegible] échappés [illegible] [illegible] Conseil furent [illegible] à Ignaucourt [illegible] [illegible] la [illegible] de la Mairie signale que [illegible] [illegible] [illegible] sous les drapeaux de la République. 3 sont morts au champ d'honneur. Leurs noms sont inconnus. De 1806 à nos jours, les registres de l'état civil signalent le décès de 11 militaires sous les drapeaux. En 1814 et 1815 les Cosaques occupèrent Ignaucourt qui eut [illegible] fournir de nombreuses réquisitions pour les alliés. Lors du combat de Villers-Bretonneux en 1870 les Allemands campèrent encore dans la commune. L'année terrible lui coûta 23.000 f.

36. Développement économique. Progrès de l'instruction, des institutions de prévoyance et de bienfaisance, etc. Mouvement de la population. Avenir possible de la commune.

Déjà avant la Révolution, le territoire était [illegible] [illegible] mais [illegible] grande partie aux habitants et aux [illegible]. La Révolution a délivré les [illegible] des [illegible], champarts, droits féodaux et dîmes. Il y avait une école avant 1690. Il n'y a pas de bureau de bienfaisance, mais les [illegible] [illegible] le service médical de charité, le bureau d'assistance médicale, la distribution de [illegible] [illegible] ont allégé et allègent les besoins des indigents. En 1710, on comptait 30 feux dans la paroisse; en 1772, 39 chefs de ménage. On signale 160 habitants [illegible]. La population de 145 h. en 1836 passe au maximum de 227 en 1866 et retombe à 214 en 1891. L'avenir de la commune est fort problématique. Depuis plus de 50 ans, diverses industries, [illegible], [illegible], [illegible], [illegible], ont disparu [illegible] [illegible] l'agriculture une concurrence désastreuse par des salaires élevés et donné aux habitants en général des habitudes que les salaires actuels ne permettent pas de conserver.

Yue générale et Conclusion

Certainement l'histoire d'Ignaucourt ne trouve pas sa place dans les événements intéressant l'histoire nationale, mais elle n'en est pas moins instructive pour les habitants. Depuis l'époque reculée de sa fondation jusqu'à nos jours que de générations ont souffert, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Sans parler [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], Ignaucourt a [illegible] du XIV[e] au XVIII[e] siècle [illegible] [illegible] [illegible] rien ne peut faire regretter les temps passés. Dans [illegible] 1815 et 1870 [illegible], [illegible] l'habitude de l'ordre et de la prévoyance et travaillant [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] leur contingent à la [illegible] [illegible] de la grande famille: La Patrie Française.

NOTA. — Le cadre ci-dessus répond aux besoins des enfants des *cours moyens*. — Au cas où l'on désire, soit pour ces mêmes élèves, soit pour ceux des *cours supérieurs* ou des *classes du soir*, soit en vue de l'*instruction populaire*, donner **plus de développement à la Notice communale**, rien n'est plus aisé. Il suffit d'augmenter la place réservée à la rédaction en ajoutant à cet imprimé *deux feuilles blanches* sur lesquelles des *numéros bis* établissent la correspondance du texte complémentaire et du texte principal.

Le cadre ainsi élargi forme une brochure de 12 pages. On peut se le procurer à la librairie **DELARUE**, qui met également en vente un **TYPE DE NOTICE COMMUNALE, avec partie complémentaire illustrée,** conçue d'après le plan de la *Notice géographique et historique du département de Seine-et-Marne* par MM. A. COTTIN et G. BOURGOIN.

Conseil général de la Somme - Archives départementales
Conseil général de la Somme - Archives départementales

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

COMMUNICATIONS

16. Routes; Communications du chef-lieu avec les hameaux et les communes voisines; Voies navigables :

Le Ch. de G^e C^e N° 76 qui traverse la commune de l'E. à l'O. la met en rapport vers l'O. avec les communes de la vallée de la Luce et Amiens; vers l'E. avec Caix, Rosières et le Haut Santerre. [illegible] au S. vers Hangest [illegible] à Moreuil [illegible] Montdidier. Pas de messageries ni de voitures publiques... La Luce n'est ni navigable ni flottable.

17. Voies ferrées Service postal, télégraphique et téléphonique :

Les habitants peuvent se servir de la ligne d'Amiens à Tergnier, gares de Marcelcave 3 K^m, de Villers-Bretonneux 6 K^m; d'Amiens à Compiègne, gare de Moreuil 11 K^m; d'Albert à Montdidier, gares de Caix-Vrély 7 K^m et de [illegible] Beaufort 7 K^m... Le service postal complet est assuré par Marcelcave 2 K. 5.

18. Améliorations désirables :

La seule amélioration désirable dans les communications avec les communes voisines serait la construction du chemin dit d'Ignaucourt à [illegible] désigné à 2 K^m la distance de Villers-Bretonneux; mais la création de ce chemin [illegible]

AGRICULTURE

19. Superficie cultivée; Catégories de sol exploité :

Sur les 405 H^{es} composant le territoire 20 H^{es} environ sont occupés par les propriétés bâties, les chemins, etc... Les 385 H^{es} restant dont 2 de prairies naturelles, 5 de jardins et autant de vergers sont exclusivement occupés par les exploitations agricoles.

20. Principales cultures :

Blé, 90 H^{es} rendement moyen 30 H^l... Avoine, 85 H^{es} rendement moyen 38 H^l... Prairies artificielles et fourrages annuels 70 H^{es} rendement moyen [illegible]... Betteraves à sucre 20 H^{es}, rendement moyen 300 Q^x... fourragères 8 H^{es} à 380 Q^x... Orge 15 H^{es} rendement moyen 22 H^l... Seigle 12 H^{es} rendement moyen 30 H^l... Pommes de terre 7 H^{es} rendement moyen 95 Q^x... La jachère [illegible] diminue chaque année... La production fruitière des jardins est à peu près nulle... Point de culture maraîchère. Les vergers suffisent à peine à la fabrication du cidre consommé comme boisson ordinaire dans les fermes... Ceux des annexes de formation toute récente produiront bientôt... Les bois n'ont aucune importance... La majeure partie des prairies naturelles est exploitée comme pâturage pour le bétail agricole.

21. Élevage; Bétail et animaux de basse-cour :

70 chevaux... 12 bœufs de travail... 225 têtes de l'espèce bovine dont 100 vaches laitières... 700 têtes de l'espèce ovine... 2 chèvres... Basses-cours bien garnies de poules... Oies, canards, dindons très nombreux... L'élevage [illegible] de l'extension... En général il y aurait avantage à améliorer toutes les animaux par l'emploi de meilleurs reproducteurs.

22. Apiculture, Sériciculture, Pisciculture, Ostréiculture :

Le nombre des ruches varie peu, il reste depuis plusieurs années dans les environs de 50... En 1898 il y a cependant eu une diminution: peu d'essaims et très peu de miel.

Le reste n'a aucun rapport à Ignaucourt.

AGRICULTURE (Suite)

23. État de la propriété :

Le cadastre portait 2289 N^{os} de parcelles, dont 58 pour propriétés bâties; mais ce nombre est aujourd'hui plus considérable... Elles sont réparties entre 160 propriétaires... 33 exploitations ont moins de 5 H^{es}; 10 en ont de 5 à 30; et 3 en comptent plus de 40.

24. Méthodes d'exploitation; Outillage; Progrès à réaliser :

L'assolement est triennal... L'outillage est à la hauteur des derniers progrès de la mécanique agricole... Les fumiers sont assez bien soignés... Les engrais complémentaires sont en honneur depuis longtemps... En 1852 on employait déjà plus de 800 H^l de cendres noires ordinaires... Aujourd'hui on emploie 6000 Q^x de nitrates, phosphates, superphosphates, scories, tourteaux, etc... Il n'y a d'amélioration désirable que la création de fosses à purin.

25. Pêche et Chasse :

La pêche est nulle... La chasse est louée, mais elle n'a que peu d'importance... Quelques lièvres, lapins et perdrix avec quelques vols de vanneaux aux époques de passage, c'est tout.

INDUSTRIE

26. Mines; Carrières; Salines; Eaux minérales :

Il n'y a à Ignaucourt ni mines, ni carrières, ni tourbières ni eaux minérales.

27. Petite, moyenne et grande industrie :

La seule industrie est une brasserie dont la production pourrait être augmentée... Il n'y a plus que 6 métiers battants [illegible] pour Marcelcave et Villers-Bretonneux, au lieu de 40 à 50 comme il y a 15 ans... Plus de chute hydraulique ni de moulin à vent.

28. Améliorations et créations possibles :

Les métiers dont les produits ne se vendent plus ne peuvent être reconstitués... Il ne pourrait guère y avoir de création qu'une [illegible] distillerie agricole pour pommes de terre; mais la culture de la betterave pour sucrerie ne permet pas d'y penser actuellement.

COMMERCE

29. Nature et valeur des produits exportés et importés :

N'ayant pas de commerce à Ignaucourt, les exportations sont limitées aux produits agricoles de toute nature, chargés pour [illegible] de la brasserie. Les importations [illegible] aux engrais, à la houille pour le chauffage et aux articles d'épicerie.

30. Direction des courants commerciaux; Marchés et Foires :

Les céréales sont en grande partie vendues à Amiens, [illegible] le reste au commerce local, [illegible] Villers-Bretonneux... Les bestiaux gras sont achetés par les bouchers des environs; les produits de la basse-cour sont écoulés au marché de Villers-Bretonneux, [illegible] les œufs et volailles sont recueillis par des coquetiers [illegible]

31. Produits sans écoulement; Débouchés à créer :

Tous les produits agricoles s'écoulent facilement en suivant la fluctuation des cours... Le prix du beurre est [illegible] par [illegible]

NOTA. — La **place de la Notice** est indiquée d'avance à la fin de l'Atlas scolaire général ou de l'Atlas scolaire départemental. Fixer la feuille avec un peu de colle et, s'il y a lieu, rogner les bords du cadre. — **Si l'on veut conserver à la Notice son indépendance,** la protéger par une **couverture en papier fort teinté.**

Conseil général de la Somme - Archives départementales
Conseil général de la Somme - Archives départementales

309

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

5. Nature du sol :

Le sol comprend : 1° des Alluvions tourbeuses dans la vallée de la Luce. 2° Sur les pentes et dans les vallons du Blamont, des Berlandins, on trouve la craie marneuse puis la craie blanche et le calcaire à [illegible]. 3° Le plateau qui domine les vallées vers Beaucourt et Mézières est formé par le limon des plateaux de la période [illegible]. Le sous-sol de la vallée est tourbeux, mais la tourbe y est en trop petite quantité pour être avantageusement exploitée.

6. Relief :

Le territoire se trouve resserré à l'O. par la vallée du Blamont, à l'E. par celle des Berlandins, se raccordant à une autre plus importante venant de Caix [illegible]. Son altitude inférieure 33m au Moulin à Waide, 56m à l'église, se relève 88m près de l'intersection des chemins de Cayeux et de Bouchoir où se trouvait un moulin à vent, pour monter à la cote 100m au [illegible], point culminant du territoire.

7. Conditions climatologiques :

Situé dans la vallée très étroite de la Luce, sur le versant S. très abrupt à environ 90Km de la Manche, et à 8Km de la vallée de la Somme, le village dont le sol se draine facilement par la pente naturelle du terrain, jouit d'un climat salubre. Les vents dominants sont ceux du S.O. et du N. Quant aux pluies et aux orages, leur régime est trop peu étudié pour en tirer aucune indication. La grêle y est rare ; cependant l'orage du 26 Août 1894 y a causé pour 40.000F de dégâts tant aux récoltes qu'aux bâtiments.

8. Régime des eaux souterraines et superficielles :

La Luce qui prend sa source à Caix, à la cote 66m, arrose le territoire d'Ignaucourt, coulant de l'E. à l'O. Elle sort du territoire au N. [illegible] canalisation, dont la date est inconnue, elle faisait mouvoir à l'entrée du marais un Moulin à Waide. La [illegible] qui commence dans la prairie du château d'Ignaucourt pour retomber dans la Luce à Démuin [illegible] alimentée par les eaux de la Luce et le drainage des [illegible] de [illegible] de la vallée, [illegible] aussi par les eaux de la vallée du Blamont qui autrefois tombaient près de la Fabrique. Quant à celles drainées par la vallée des Berlandins et ses voisines, elles sortent de terre entre le [illegible] de Campcamont et le [illegible] sous le nom de source de St Martin et se rendent dans la Luce. Le sol les nappes d'eau alimentant les puits varient entre 5m et 25m de profondeur.

9. Influence maritime ; Côte :

L'influence maritime est nulle au point de vue particulier d'Ignaucourt.

10. Particularité de la flore et de la faune :

En dehors des plantes que l'on trouve à peu près partout, on rencontre à Ignaucourt certaines plantes [illegible] : la [illegible], la [illegible], l'Anemone [illegible], le Blamont possède quelques variétés d'orchis et [illegible]. Pour la faune, on y rencontre une variété de papillon appelé [illegible], le nom scientifique m'est inconnu.

GÉOGRAPHIE ADMINISTRATIVE

11. Chef-lieu de la Commune ; son importance :

Ignaucourt, seul centre administratif, scolaire, etc. 131 habitants ; on comptait 180. L'église, [illegible], est une annexe de la paroisse de Cayeux. Il y a en outre une chapelle dédiée à N.-D. de [illegible], pèlerinage le lundi de Pâques.

12. Hameaux ; leur importance :

Les hameaux sont : 1° à environ 400m Happeglenne, de happes et de glenne, mot patois signifiant poule. Château. Ferme importante aujourd'hui. Anciennement [illegible], moulin, a été occupé pendant plus de 400 ans par la famille Fournier. C'était autrefois un hameau d'environ 20 maisons situées sur la rive droite de la Luce. Il n'en reste plus que les bâtiments d'exploitation et du moulin sur la rive gauche. Le vieil Happeglenne fut brûlé en 1636 par les Espagnols. Alors le seigneur fit reconstruire sa résidence à l'endroit où le propriétaire actuel fait [illegible] habitation. On voit encore l'emplacement du puits du hameau. 2° Campcamont à 2Km5. [illegible] 1345. Campcamont en 1567, etc. Château. C'était autrefois un fief assez considérable. Vendu à la Révolution, il ne fut point morcelé. Ferme importante.

13. Nombre d'électeurs ; Autres chiffres relatifs à la population :

Ignaucourt compte aujourd'hui 66 électeurs. Il y a 53 enfants de moins de 16 ans, 71 adultes hommes et 7 adultes femmes. [illegible] habitant de nationalité étrangère, marié à une française.

14. Administration et Finances municipales :

En raison de la population, le Conseil Mal n'est que de 10 membres, y compris le Maire et l'Adjoint. Le Maire actuel, M. [illegible], en fonctions depuis 1887, a succédé à son père qui depuis 1848 avait occupé cette charge quarante fois. Cette continuité assure la bonne gestion des affaires municipales. Le budget communal s'élève à 3068F. Il n'y a qu'une dette de 160F expirant en 1904. L'église a un budget de 220F. La caisse des écoles a une dotation de 50F votée chaque année par le Conseil Mal.

15. Mandataires représentant la commune au dehors ; Renseignements divers :

Ignaucourt prend part à l'élection de 1 Conseiller d'arrondissement, 1 Conseiller général, 1 Député, 3 Sénateurs. Les affaires municipales ressortissent à la Sous-Préfecture de Montdidier. Du même ressort pour [illegible] civil, l'assistance judiciaire, l'enseignement primaire, la vérification des poids et mesures, inscription des hypothèques, etc. La commune est rattachée au Contrôle des Cons Ind. à Moreuil, aux [illegible], à la justice de paix, au service [illegible] du Moreuil, à la perception de la [illegible]. Au bureau de poste, télégraphe, téléphone de Marcelcave. A la gendarmerie d'Hangard en Sre et Moreuil pour le service des [illegible], aux [illegible] à Abbeville pour les forêts. Les notaires qui y instrumentent sont ceux de Hangard 1, et de Moreuil 1.

NOTA. — **Rédiger la Notice** en texte très concis et **s'efforcer d'en lier les diverses parties.**— Pour **remplir le Cadre**, calculer d'abord le nombre des lignes dont on a besoin et régler avec soin, au crayon. Ecrire en caractères droits.

Conseil général de la Somme - Archives départementales Conseil général de la Somme - Archives départementales